



LE PRÉSIDENT

Monsieur Philippe TOUZET
Représentant du personnel
Syndicat Sud/RATP
4, rue Henri Barbusse
94 110 Arcueil

Paris, le 24 novembre 2006

Monsieur,

Vous avez appelé mon attention sur la question de la réforme des régimes spéciaux de retraite.

Dans un contexte où pèsent des incertitudes sur le financement des retraites, l'UDF milite depuis longtemps pour une remise à plat du système de protection sociale.

C'est la raison pour laquelle lors du débat sur la réforme des retraites, nous avons défendu le principe de l'alignement des différents régimes du secteur public et du secteur privé, car nous pensons qu'aucune réforme ne peut aboutir si elle n'est pas fondée sur l'équité.

Etant donnée la perspective de départs massifs à la retraite, il devient urgent de réfléchir à un système plus équilibré.

Je défends notamment le principe d'un régime de retraite par points où les Français choisiront librement l'âge de leur départ à la retraite, son montant augmentant avec le temps de cotisation.

Enfin, je vous indique que cette année encore, l'UDF ne votera pas le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2007, si celui-ci, notamment, ne garantit pas le maintien du pouvoir d'achat des retraités.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments cordiaux.

François BAYROU